

Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux aux frontières

Eric Agrikoliansky and Pascale Dufour

Volume 28, Number 1, 2009

Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux aux frontières

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001722ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001722ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Agrikoliansky, E. & Dufour, P. (2009). Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux aux frontières. *Politique et Sociétés*, 28(1), 3–11.
<https://doi.org/10.7202/001722ar>

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

LES FRONTIÈRES DES MOUVEMENTS SOCIAUX / LES MOUVEMENTS SOCIAUX AUX FRONTIÈRES

Eric Agrikoliansky
Université Paris Dauphine, IRISSO
eric.agrikoliansky@dauphine.fr

Pascale Dufour
Département de science politique, Université de Montréal
pascale.dufour@umontreal.ca

La baisse de la participation électorale, largement documentée depuis une vingtaine d'années, a pu laisser croire à une crise inéluctable de la politique et des démocraties. Il n'en est rien. À côté de l'expression par le vote d'une appartenance citoyenne, il existe en effet de multiples manières pour les citoyens de prendre la parole publiquement, d'exprimer leurs opinions et d'interpeller les pouvoirs publics. Bref, de faire de la politique.

On constate même une nette tendance à la hausse de ces formes dites «non conventionnelles» de participation politique : les citoyens prêts à descendre dans la rue, à signer une pétition, à contester directement les politiques publiques, à mettre en cause les acteurs économiques (par exemple par le boycott) ou à s'engager dans des actions directes, sont de plus en plus nombreux et les manifestations de cette ardeur protestataire remplissent les colonnes des journaux. Les enquêtes réalisées sur les démocraties occidentales montrent de la même manière une nette croissance du recours à la manifestation : occuper la rue n'est plus le propre de ceux qui veulent renverser l'ordre social, mais une forme routinisée, pacifiée et devenue socialement légitime, d'expression de revendications pour des groupes socioprofessionnels de plus en plus larges¹. Autrement dit, le pouvoir de la rue n'est pas le monopole des marginaux².

1. Olivier Fillieule et Danielle Tartakowski, 2008, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po.

2. Pascale Dufour, 2008, «Le pouvoir vient-il de la rue?», dans *La politique en questions*, Les professeurs du Département de science politique, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 59-67.

Cette multiplicité des formes de l'action collective n'est certes pas nouvelle, mais il semble que se soit développée dans les démocraties occidentales une frange de citoyens super-actifs, super-engagés, super-informés, prêts à livrer plusieurs batailles en même temps avec l'ensemble des outils à leur disposition pour exprimer leurs revendications. Ils interviennent à la fois dans les espaces légitimes où se fait habituellement la politique (lors des élections, dans les partis, dans les assemblées, ou encore les couloirs des exécutifs et de leurs administrations), mais aussi hors de ceux-ci. Parallèlement, les formes d'encadrement de l'action politique ont évolué, tout comme les modalités de l'engagement militant. Le modèle de l'organisation de masse, hiérarchisée et pyramidale, mêlant affiliation idéologique exclusive et construction de l'identité sociale, semble avoir vécu au profit de formes plurielles et plus fluides d'activisme³. À vrai dire, le modèle du militantisme de masse, de la dévotion exclusive au parti et à la cause, a sans doute été une fiction, au sens d'un idéal-type wébérien, dont on peine à trouver des exemples historiques concrets incarnant l'ensemble des caractéristiques. Cependant, ce qui avait pu être un modèle pour construire les organisations et donner du sens à l'engagement a progressivement été dénoncé par les activistes eux-mêmes comme un frein à l'action collective. Le réseau, la démocratie interne, la réversibilité de l'engagement semblent à l'inverse s'être désormais imposés comme de nouvelles formes désirables d'organisation. Simultanément, la redécouverte par la sociologie du militantisme des formes plurielles d'identification et de passage d'un espace à l'autre (des partis aux syndicats et aux associations) a contribué à intégrer à l'analyse des mouvements sociaux la pluralité des formes de l'engagement citoyen⁴. Aujourd'hui, arènes et acteurs ne sont plus séparés de manière étanche ; par le biais des militants et de leur multi-implication, on retrouve des organisations partisans dans

3. Comme en témoignent les analyses consacrées tant aux mouvements sociaux qu'aux partis politiques. Voir, par exemple, Jacques Ion, 1997, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier. Voir aussi, à propos du déclin des « partis de masse » et de la transformation de la place des militants dans les organisations partisans contemporaines, Richard S. Katz et Peter Mair, 1995, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy : the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 1, n° 1, p. 5-28.

4. On pense ici, notamment, à la notion de « carrière militante » développée au sein du Groupe d'études et de recherches sur les mutations du militantisme (GERMM) en France. Voir le dossier de 2001 de la *Revue française de science politique* consacré à ce sujet : « Devenirs militants », vol. 51, n°s 1-2 ; et en particulier dans ce numéro : Eric Agrikoliansky, « Carrières militantes et vocations à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 1980 », p. 27-46.

les manifestations et des réseaux d'acteurs sociaux dans les processus électoraux (pensons aux nombreuses listes « citoyennes » qui fleurissent à chaque échéance électorale)⁵.

Comment rendre compte de ces évolutions qui sont plus une multiplication et une complexification du rapport au politique des citoyens et des acteurs collectifs que l'émergence d'une nouvelle forme d'engagement ou la disparition d'une autre ? Pour certains, les organisations traditionnelles de représentation politique sont en crise profonde et pourraient même être amenées à disparaître ou à implorer, ce qui aurait des conséquences tragiques pour les démocraties de représentation⁶; pour d'autres, le bouillonnement actuel correspond à un réveil salutaire de la société civile susceptible d'entraîner un renouveau démocratique⁷. Nous retenons de ce débat que l'enjeu principal pour les organisations est celui du sens à donner aux changements en cours, sens construit par les acteurs eux-mêmes. Si aujourd'hui l'adhésion au syndicat n'est plus systématiquement un geste politique mais plutôt une assurance-risque⁸, les anciennes organisations sont en même temps conduites à travailler avec de nouveaux partenaires (par exemple les syndicats et les autres mouvements sociaux dont la coopération devient de plus en plus « naturelle »)⁹, parfois contre les partis politiques, parfois à leurs côtés. Dans tous les cas, on ne peut parler d'un mouvement linéaire et simple de « dépolitisation » de la société, au contraire, pour certaines organisations il y a retour du politique dans leurs actions. Dans le même ordre d'idées, le politique semble réinvestir des espaces auparavant considérés comme de « repli » sur la sphère privée; c'est le cas des quartiers dans les grands centres urbains¹⁰.

Dit autrement, nous assistons à une redéfinition des frontières de l'action citoyenne. La politique continue à se faire au sein des parlements nationaux, entre députés dûment élus et dans les partis qui luttent pour accéder au pouvoir dans le cadre des États-nations. Mais elle se produit

-
5. Pascale Dufour, 2009, « When Collective Actors Cross the Line ? Sociological Perspectives on Québec Solidaire », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 34, n° 1, p. 53-78.
 6. Claude Dubar, 2000, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses universitaires de France; et Gilles Bourque et Jules Duchastel, 1996, « Les identités, la fragmentation de la société canadienne et la constitutionnalisation des enjeux politiques », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 14, p. 77-94.
 7. Gilles Courtemanche, 2003, *La seconde révolution tranquille*, Montréal, Boréal; et Naomi Klein, 2002, *Fences and Windows : Dispatches from the Front Lines of the Globalization Debate*, New York, Picador.
 8. Mona-Josée Gagnon, 2003, « Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire d'un malentendu », *Lien Social et Politiques*, n° 49, p. 15.
 9. Louis Maheu, 1991, « Nouveaux mouvements sociaux, mouvement syndical et démocratie », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 4, n° 1, p. 121.
 10. Richard Morin et Michel Rochefort, 1998, « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective », *Lien Social et Politiques*, n° 39, p. 103-114.

aussi en dehors des enceintes nationales et de la compétition électorale, faisant intervenir une très grande variété d'acteurs collectifs et individuels, ou au sein d'espaces temporaires créés par l'État (les sommets socioéconomiques au Québec ou les forums du gouvernement libéral actuel), tolérés par celui-ci (les réseaux de politiques publiques) ou par les citoyens (la rue, les forums sociaux), et tout cela, à différentes échelles d'action.

Dans cette perspective, la question des frontières de l'objet « mouvement social » devient centrale¹¹. Où s'arrête le mouvement social ? Comment comprendre les relations entre les acteurs collectifs tels que les partis politiques, les associations et les syndicats ou les réseaux plus informels d'acteurs radicaux ? Comment s'insèrent les mouvements sociaux dans des espaces politiques nationaux eux-mêmes en mutation ? Quels sont les nouveaux liens qui sont créés avec les institutions publiques nationales et internationales ? Comment comprendre les changements d'échelles territoriales d'actions protestataires qui s'affranchissent de plus en plus des frontières de l'espace de l'État-nation ?

Les articles réunis dans ce numéro visent à interroger ces transformations des frontières de l'action collective et des mouvements sociaux. Cette question s'exprime en particulier selon deux axes.

LES FRONTIÈRES MOUVANTES DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Le premier axe concerne la définition de l'objet mouvement social lui-même. Cette définition est maintenant un enjeu qui implique d'abord de préciser les frontières des phénomènes à étudier, mais aussi de penser en interaction avec les contextes politiques où ils se déroulent. Depuis deux décennies, l'étude des mobilisations protestataires est devenue une spécialité à part entière. Elle a développé des modèles d'analyses spécifiques et construit des objets qui lui sont propres. Si cette spécialisation a contribué à renouveler la connaissance des mouvements protestataires, elle a aussi parfois conduit à un excessif cloisonnement disciplinaire. Les « mouvements sociaux » sont devenus une nouvelle catégorie « académique » étudiée distinctement d'autres (les « partis », les « groupes d'intérêt », les « politiques publiques »). Comme le montre Olivier Fillieule dans sa contribution à ce numéro, l'émergence de cette catégorie analytique s'est en outre réalisée au prix d'une forte restriction des phénomènes qui en relevaient. En définissant la *contentious politics* comme essentiellement le fait d'*outsiders* du système politique tentant par des voies non conventionnelles d'action publique, et notamment

11. Voir également le numéro « Les solidarités sans frontières : entre permanence et changements », dirigé par Pascale Dufour et Isabelle Giraud, *Lien social et politiques*, n° 58, automne 2007.

une stratégie de confrontation aux pouvoirs publics, d'imposer leurs revendications, les théoriciens anglo-saxons des mouvements sociaux (comme Doug McAdam, Sidney Tarrow ou Charles Tilly) ont contribué assurément à construire de manière décisive l'objet de la sociologie de l'action protestataire, mais aussi à l'isoler. Cette catégorisation a certes pour grand mérite de penser la dimension politique de mouvements et de ne plus les considérer comme les manifestations pathologiques de dysfonctionnement social, mais comme des stratégies politiques visant à défendre des intérêts. Elle présente cependant un double risque. D'une part, elle conduit à exclure de l'analyse les comportements infra-politiques de résistance à la domination qui ne prennent pas une forme publique et qui sont pourtant des formes extrêmement courantes de manifestation du désaccord¹². D'autre part, elle se fonde sur le postulat d'une spécificité des comportements protestataires qui seraient le fait d'*outsiders* du système politique et prendraient une forme confrontative visant l'État. S'adossant à d'hypothétiques césures entre « société civile » et État, entre *insiders* et *outsiders*, entre mode d'action conventionnel et confrontation, cette définition, qui visait pourtant à intégrer la dimension politique des mouvements sociaux, a paradoxalement pu contribuer à accroître la tentation d'isoler artificiellement la sphère de la politique contestataire. Or, on ne peut analyser les phénomènes protestataires en les isolant de leur environnement politique, de leurs interactions avec les autorités et les politiques publiques, bien sûr, mais aussi de leurs relations avec les partis, les syndicats ou les groupes d'intérêt, ou encore de leurs articulations à des pratiques politiques, dites conventionnelles (le vote par exemple). Le concept de « structure des opportunités politiques », proposé par les mêmes auteurs, constitue une tentative faible pour penser conjointement des univers qui sont en réalité sécants. Mouvements sociaux et mobilisations ne constituent pas des enclaves autonomes, mais s'inscrivent bien dans la continuité des pratiques politiques ordinaires. Il est impossible de les penser distinctement. La contribution de Pascale Dufour et Christophe Traisnel à propos du mouvement souverainiste au Québec illustre parfaitement cela, puisque le Parti québécois et le Bloc québécois se trouvent au cœur de la mouvance souverainiste et contribuent encore, vaille que vaille, à la définition d'un mouvement qui les dépasse. On comprend que la « frontière » entre participation politique institutionnelle et extra-institutionnelle est on ne peut plus poreuse : dans ce cas, les partis politiques sont partie intégrante du mouvement social dont ils sont issus et en constituent même les acteurs pivots. L'exemple du souverainisme montre en particulier que cette distinction trop radicale entre politique institutionnelle et mouvements sociaux interdit de penser deux processus politiques clés dans les démocraties contemporaines :

12. James C. Scott, 2008, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.

l'émergence des mouvements sociaux et des partis qui sont souvent des processus inextricablement liés, le développement de processus d'institutionnalisation ou au contraire de radicalisation qui manifestent justement les variations conjoncturelles de distance entre la politique contestataire et la politique institutionnelle. De ce dernier point de vue, la contribution de François Buton consacrée aux associations françaises de lutte contre le sida et à leur rapport aux pouvoirs publics montre que la distinction entre ce qui relève du conflit et de la collaboration est extrêmement labile. Le cas étudié (la réforme du système de surveillance de l'épidémie à la fin des années 1990) suggère que gestion et confrontation sont moins des dispositions durablement inscrites dans les structures des associations que des positions fluides qu'elles peuvent tour à tour occuper, puis désertier. Loin de la césure simpliste entre structures politiques et société civile mobilisée, François Buton fait bien voir comment la cogestion peut déboucher sur la confrontation ou, à l'inverse, comment la contestation qui produit savoir et contre-expertise peut être réincorporée par l'administration et déboucher sur des formes de partenariat. La contribution d'Axelle Brodiez, consacrée à Emmaüs France, ouvre également de nouvelles pistes de réflexion. D'une part, l'histoire du mouvement créé par l'abbé Pierre, juste après la Seconde Guerre mondiale, confirme que les frontières qui semblent intuitivement évidentes entre action caritative et contestation, entre religion et politique, sont impossibles à tracer clairement. Emmaüs et son principal porte-parole, l'abbé Pierre, oscillent ainsi tout au long de cette histoire qui traverse la seconde partie du siècle entre ces multiples pôles : la religion ancrée dans la charité mais servant aussi parfois de support à la politisation (notamment par la référence à la théologie de la libération) ; le recours à la contestation publique et médiatique contribuant à l'interpellation des pouvoirs publics et à la politisation de la cause, mais aussi à alimenter financièrement le secours concret apporté aux plus démunis. Le cas d'Emmaüs montre ensuite que si les frontières sont floues entre les catégories d'acteurs, la définition organisationnelle de ces acteurs est elle-même problématique. Les associations, pas plus que les pouvoirs publics, ne constituent en effet des entités homogènes agissant d'un même mouvement. Elles sont au contraire hétérogènes, associant des agents ou des groupes aux intérêts parfois contradictoires et aux stratégies hétérogènes. De nombreux conflits traversent leur action et travaillent les processus de prise de décision. C'est ce qu'illustre « l'énorme fracture » qu'analyse Axelle Brodiez, qui apparaît au début des années 1990, entre la base d'Emmaüs très marquée par l'action caritative de terrain et une partie de la direction, dont l'abbé Pierre lui-même, qui est de toutes les mobilisations menées par des associations (par exemple Droit au logement) qui favorisent des formes d'action radicales (le squat et les réquisitions) et un message politique clairement identifiable à l'extrême gauche française.

On le comprendra, travailler sur les « frontières » de l'objet mouvement social nécessite une souplesse analytique et une attention fine aux pratiques sociales des acteurs. Cette question de la construction de l'objet d'analyse en soulève une deuxième, directement liée aux dynamiques des relations entre les acteurs politiques et sociaux.

LES MOUVEMENTS SOCIAUX AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Une seconde série de questions que pose la réflexion sur les frontières porte sur les changements d'échelles et d'ancrages territoriaux qui caractérisent les mouvements protestataires contemporains. Parmi les transformations qui affectent la politique contestataire, ou institutionnelle, contemporaine, celles qui concernent le changement d'espace dans lequel se pense et se déroule l'action semblent être, pour nombre de commentateurs, l'une des plus remarquables¹³. L'environnement politique qui constitue le contexte, réel ou imaginé, de la protestation ne paraît en effet plus limité aux frontières de l'État-nation et des champs politiques nationaux. En incorporant de manière croissante des enjeux globaux aux revendications nationales, en développant des formes d'action multi-niveaux et des modèles de coopération transnationale, les mouvements de protestation semblent désormais pouvoir se déployer sur une scène mondiale. Pour autant, les discours autoprophétiques qui annoncent le déclin inéluctable des espaces politiques nationaux peuvent-ils servir de cadre d'analyse ? Plutôt que de conclure à la disparition des territoires nationaux ne faut-il pas comprendre les transformations des usages sociaux de ces territoires par les militants ?

Ces questions renvoient en fait à celle des modèles pertinents pour conceptualiser cette extension spatiale des formes protestataires. Elle touche directement la sociologie politique de l'action protestataire, puisqu'elle concerne la question centrale des conditions de diffusion et d'extension de la protestation. Elle est cependant trop souvent pensée à travers le prisme, sans doute trop mécanique et objectiviste, de ses conditions économiques, politiques et technologiques. La mondialisation de la protestation traduirait dans ce cadre les processus de mondialisation qui affectent l'économie, la culture et le politique¹⁴. La contribution de Dominique Masson prend le contre-pied de ces analyses et apporte une réponse originale et stimulante à ces interrogations. Elle invite à croiser

13. Donatella della Porta et Sidney Tarrow (dir.), 2005, *Transnational Protest and Global Activism*, Oxford, Rowman & Littlefield Publishers.

14. Pour une critique de cette approche, voir aussi : Eric Agrikoliansky, Olivier Fillieule et Nonna Mayer (dir.), 2005, *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion ; et Isabelle Sommier, Olivier Fillieule et Eric Agrikoliansky (dir.), 2008, *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe*, Paris, Karthala.

les acquis de la sociologie politique des mouvements sociaux et ceux de la géographie. L'espace a en effet longtemps été un impensé de l'analyse de la politique protestataire. Or, comprendre la diffusion spatiale de l'action collective implique d'intégrer des outils conceptuels, comme les notions d'échelle et de changement d'échelle ou de lieux, qui tentent justement de conceptualiser les relations entre l'espace et l'action humaine, sous le mode d'une production et d'une contrainte réciproque. Dominique Masson propose une analyse constructiviste de l'espace qui invite à considérer que les différents niveaux territoriaux de l'action (le local, le national, le global) ne sont pas des «donnés», des contenants immuables s'imposant aux acteurs, mais aussi le produit de l'action collective elle-même. Elle montre par le biais de nombreux exemples comment les mouvements sociaux contribuent à donner corps à l'international ou au global, à travers des changements d'échelle qui façonnent des dimensions très diverses de «l'international». Elle explore ce faisant les stratégies discursives ou organisationnelles qui rendent possible l'articulation de plusieurs échelles d'action: l'ancrage local ou communautaire d'un groupe de militants soudés par leur appartenance commune, la propension à agir dans des lieux lointains et la capacité, par des stratégies de *framing* ou la construction de réseaux, à coopérer avec d'autres groupes qui ne partagent ni les mêmes ancrages, ni la même langue. Cette question des conditions du changement d'échelle est également au cœur de la contribution d'Eric Agrikoliansky, Boris Gobbille et Ilhame Hajji sur les participants à des manifestations altermondialistes de la première partie des années 2000. À partir d'une relecture des données recueillies lors d'enquêtes quantitatives réalisées en France et en Suisse, lors de contre-sommets et de forums sociaux, ces auteurs suggèrent que la capacité à construire une échelle d'action inter-, voire transnationale, dépend encore de compétences et de ressources fortement ancrées dans les espaces nationaux: les plus dotés en capitaux culturels et en ressources militantes nationales, c'est-à-dire accumulés dans des institutions et des organisations, comme l'université ou les partis politiques, qui se sont construits en référence aux États-nations, sont les plus disposés à se projeter, en pensée ou en pratique, sur d'autres échelles d'action. De ce point de vue, on comprend que la construction de nouvelles échelles d'action internationale ne corresponde pas à une logique de repli nationaliste ou identitaire: ce ne sont pas les hypothétiques «perdants de la mondialisation» qui sont les principaux acteurs de l'altermondialisme en Europe, mais plutôt les enfants des catégories les plus favorisées qui ont pu explorer en pratique les offres offertes par l'accroissement des échanges (culturels, économiques) internationaux et qui défendent une vision alternative de la mondialisation. Et ce d'autant plus que le mouvement s'institutionnalise, se structure et se pérennise (notamment grâce aux forums sociaux européens). Du coup, se pose la question de l'extension de ce mouvement aux laissés-pour-compte de ce processus de mondialisation en Europe et surtout dans les pays en développement: comment protester contre les effets de

la mondialisation néolibérale lorsqu'on manque des ressources sociales et politiques nécessaires pour construire des formes d'action internationales ? La note de recherche de Béatrice Mésini porte justement sur cette question. Elle aborde ce processus de constitution d'un « groupe en soi » agissant progressivement à partir d'une appartenance à un réseau, le réseau mondial des *sans*, dont l'étendue se déploie au fur et à mesure des rencontres des réseaux nationaux de militants au sein des forums sociaux. Le travail sur les frontières s'opère, ici, à un double titre : extension des échelles de luttes et occupation par les groupes les plus défavorisés d'un espace de protestation encore en construction. Charlotte Pujol, à propos d'un terrain moins international, celui des femmes *piqueteras* à Rosario (Argentine), propose un autre angle d'analyse des usages de l'espace par les protestataires. En s'intéressant moins aux ressources rendant possible l'action qu'à celles qui sont produites par cette action collective, elle montre comment l'occupation de l'espace public par les femmes argentines, notamment engagées dans les mouvements de chômeurs, produit un surcroît de mobilité qui leur permet d'explorer des lieux qui se situent bien au-delà de leur quartier. Bref, au-delà des ressources incorporées par les militants qui constituent des préalables à l'action, elle analyse les processus d'apprentissage, par lesquels des populations fortement ancrées géographiquement apprennent par l'expérience de la protestation à explorer d'autres échelles d'action.

Au terme de la lecture de ce dossier, la question des frontières, dans les deux sens évoqués ici, se trouve donc reposée. Il ne s'agit pas, on l'aura compris, de dessiner une nouvelle cartographie de l'action politique organisée et de fixer de nouvelles frontières qui distingueraient durablement politique protestataire et politique conventionnelle, ou locale, nationale ou globale. C'est plutôt la notion de frontière même qui se trouve en jeu. Non qu'il faille s'en désintéresser, ou en dénier la pertinence heuristique. Nous plaçons ici pour une analyse qui ne considère plus la question des frontières d'un point de vue objectiviste, mais comme une donnée empirique que les acteurs manipulent et à laquelle ils donnent du sens, et dont la définition ne préexiste pas à l'action, étant plutôt le produit instable et sans cesse reformulé de l'action collective elle-même. Aux frontières des mouvements sociaux se trouvent aussi des interprétations différentes du politique. Plus qu'un processus plus ou moins linéaire de dépolitisation, nous observons des processus de réappropriation de la sphère publique. L'inventivité des acteurs et sa traduction en pratique nous conduit, aussi, à repousser les frontières de nos propres disciplines.